

Intitulé de l'UE	Education corporelle (Partie V)
Section(s)	- (3 ECTS) Bachelier Instituteur(trice) Maternelle - Instituteur(trice) préscolaire - Cycle 1 Bloc 3

Responsable(s)	Heures	Période
Sylvie COURSELLE	45	Année

Activités d'apprentissage	Heures	Enseignant(s)
Education corporelle - Partie 5	25h	Sylvie COURSELLE Lucile DELCOUR
Secourisme	20h	Alexis DEWEZ

Prérequis	Corequis

Répartition des heures
Education corporelle - Partie 5 : 6h de théorie, 19h d'exercices/laboratoires
Secourisme : 10h de théorie, 10h d'exercices/laboratoires

Langue d'enseignement
Education corporelle - Partie 5 : Français
Secourisme : Français

Connaissances et compétences préalables
Néant

Objectifs par rapport au référentiel de compétences ARES
Cette UE contribue au développement des compétences suivantes
<ul style="list-style-type: none"> • Communiquer de manière adéquate dans la langue d'enseignement dans les divers contextes liés à la profession • Travailler en équipes, entretenir des relations de partenariat avec les familles, les institutions et, de manière plus large, agir comme acteur social et culturel au sein de la société • Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover • Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement • Concevoir, conduire, réguler et évaluer des situations d'apprentissage qui visent le développement de chaque élève dans toutes ses dimensions • Créer et développer un environnement propre à stimuler les interactions sociales et le partage d'expériences communes, où chacun se sent accepté

Acquis d'apprentissage spécifiques

Au terme de cette activité, l'étudiant sera capable de :

- compléter et de préciser ses connaissances et savoir-faire
- développer un savoir d'expériences en lien avec la théorie et de créer des outils appropriés et renouvelés
- analyser ses pratiques en établissant des liens pertinents entre théorie et pratique en adéquation aux besoins des enfants et avec les programmes d'enseignement
- concevoir et gérer des mises en situation variées en tenant compte de la méthodologie liée à la psychomotricité (paramètres de base d'ordre et de structure, de sécurité, de motivation, de gestion de groupe)
- effectuer le brevet élémentaire de sauvetage (BES) en natation s'il n'a pas encore été présenté

Secourisme

- acquérir des savoirs, savoir-faire, savoir-être dans les premiers secours et premiers soins ainsi que les principes d'hygiène liés aux interventions;
- obtenir le BEPS (Brevet Européen de 1ers secours)

Contenu de l'AA Education corporelle - Partie 5

- Théorie liée à la psychomotricité globale et relationnelle (PGR)
- Diversification de la pratique au service du développement psychomoteur de l'enfant
- Préparation et mise en place d'une séance en psychomotricité selon les consignes imposées.
- Brevet élémentaire de sauvetage s'il n'a pas encore été présenté

Contenu de l'AA Secourisme

- Protéger du suraccident et transmettre l'alerte aux services de secours
- Evacuer une victime en cas d'urgence
- Observer l'état des fonctions vitales
- Agir en présence d'une victime inconsciente, d'une détresse respiratoire (désobstruction adulte, bébé et enfant), d'un arrêt cardio-pulmonaire (réanimation adulte, bébé et enfant), de douleurs thoraciques, d'un accident vasculaire cérébral, d'une hémorragie abondante et visible, d'un traumatisme crânien, cervical ou dorsal, d'une fracture, d'une lésion musculaire ou articulaire, d'une plaie cutanée ou d'une brûlure, d'une intoxication.

Méthodes d'enseignement

Education corporelle - Partie 5 : cours magistral, travaux de groupes, approche interactive, approche par situation problème, Pratique corporelle

Secourisme : approche interactive, approche par situation problème

Supports

Education corporelle - Partie 5 : syllabus, notes de cours, notes d'exercices, recherches personnelles et diapositives

Secourisme : syllabus, notes de cours, Livret BEPS de la Croix-Rouge

Ressources bibliographiques de l'AA Education corporelle - Partie 5

- J. LACOMBE , Le développement de l'enfant, de la naissance à 7 ans, Ed. de Boeck, Bruxelles.
B. DE LIEVRE, L. STAES, la psychomotricité au service de l'enfant et de l'adolescent, Ed. de Boeck, Bruxelles.

- S. DONNET, L'éducation psychomotrice de l'enfant, Ed. Privat, Toulouse.
- F. WAUTERS-KRINGS, (psycho)motricité, soutenir, prévenir et compenser, Ed. de Boeck, Bruxelles.
- MINISTERE DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE, AGERS, Développement corporel, répertoire d'activités pour une éducation globale des enfants de 2ans 1/2 à 8 ans, Frameries
- M FRANCOTTE, Eduquer par le mouvement, Ed.. de Boeck, Bruxelles La psychomotricité au service de l'enfant. Staes et Lelièvre. Editions De Boeck. Collection : « outils pour enseigner ».
- B. AUCOUTURIER, La méthode Aucouturier, Ed. de Boeck, Bruxelles

Ressources bibliographiques de l'AA Secourisme

- Guide Européen de Premiers secours
- Notes de cours
- Power point
- Guide Européen de Premiers secours
- Ed : Prof. Sondag – Thull, Croix-Rouge de Belgique, Communauté francophone, rue de Stalle 96, 1180 Bruxelles, Belgique.

Évaluations et pondérations

Évaluation	Évaluation avec notes aux AA
Pondérations	Education corporelle - Partie 5 : 100% Secourisme : 0%
Langue(s) d'évaluation	Education corporelle - Partie 5 : Français Secourisme : Français

Méthode d'évaluation de l'AA Education corporelle - Partie 5 :

Participation active : /20 soit 20% de la note totale

Méthodologie (Examen pratique) : /80 soit 80% de la note totale

Une maîtrise insuffisante d'un acquis d'apprentissage essentiel, même s'il est évalué dans une seule AA, peut à lui seul entraîner l'échec à l'UE.

Les étudiants en situation d'échec en 1ère session devront représenter des épreuves pratiques et/ou théoriques sur tous les modules non réussis du programme d'éducation corporelle.

Méthode d'évaluation de l'AA Secourisme :

Examen pratique 100%

Module « Natation (BES) » : Acquérir les prérequis nécessaires à l'accompagnement d'un public en milieu aquatique (notions de techniques de nage et sauvetage)

Secourisme : La présence aux cinq séances est impérative au passage de l'examen. Un échec entraîne automatiquement un échec à l'UE.

Année académique : **2020 - 2021**